

Maj Mars 2024

La **Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel** a été publiée le 5 septembre 2018 et l'ensemble des décrets d'application sont parus. Elle apporte bien des changements sur la manière d'organiser et de mettre en œuvre la formation professionnelle. Cette formation vise un double objectif : comprendre les changements et évaluer concrètement les impacts pour votre entreprise et les nouveautés à mettre en œuvre.

Programme de la formation :

Positionnement par quizz



1. LES ORIENTATIONS ET AXES CLES

Les orientations données par le gouvernement
Les axes clés traduits dans la Loi
Le calendrier de mise en œuvre jusqu'à 2021



2. LA NOUVELLE DEFINITION DE L'ACTION DE FORMATION

De la définition actuelle à la nouvelle définition
La notion de parcours pédagogique
Quels impacts sur l'intégration des nouveaux formats d'apprentissage ?
Comment mettre en œuvre dans votre contexte précis



3. LE PLAN DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

Quel contenu pour le nouveau plan de développement des compétences ?
Ce qui change dans sa construction et son suivi
Décryptage des nouvelles possibilités offertes et impact pour la gestion de votre Plan



4. LE CPF

L'alimentation en euros et les estimations de valorisation des droits acquis par les salariés
L'autonomie des salariés dans le choix de formations et les formations éligibles
L'accord d'entreprise : une opportunité à étudier
Le lien avec l'entretien professionnel : décryptage des nouveautés
La disparation du CIF : le CPF de changement de métier ou de profession
Décryptage : les salariés face au nouveau CPF
Analyse des conditions de mise en œuvre dans votre contexte



5. LE FINANCEMENT

Le schéma cible des nouveaux circuits de financement
La période de transition détaillée
Les versements conventionnels ou volontaires
La fin de la période de professionnalisation
Décryptage des impacts sur votre budget formation et des changements à réaliser



6. LES ACTEURS

La transformation des OPCA et de leurs missions, quels changements pour l'entreprise ?
L'instance France Compétences
La Caisse des Dépôts et Consignations
La prestation de conseil en évolution professionnelle
Évaluation finale

OBJECTIFS

- S'approprier les nouveautés issues de la Réforme
- Comprendre les impacts pour son entreprise
- Construire un plan d'action pour mettre en œuvre et adapter les pratiques

PUBLIC

Responsable de formation

Pré requis : aucun

Modalités pédagogiques

Pédagogie active et participative

-Des exercices, des illustrations de bonnes pratiques, des debriefs partagés
-Un ancrage dans la réalité terrain par la prise en compte de votre contexte entreprise et la mesure d'impact

Moyens techniques et d'encadrement

Projection vidéo projecteur, paper board, support remis aux stagiaires, Formateur spécialisé

Suivi des apprentissages

Interactivité, évaluations successives
élaboration d'un plan d'action

Durée : 1 jour

Modalité : intra

contact@connexio-rhformation.com
6 Rue André Gide 75015 Paris
01 43 55 05 81
www.connexio-rhformation.com

